

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Activité		Eveil de l'enfant
Intitulé du stage		Eveil de 1 ^{er} pas
Dates de la session		Du 1 au 5 juillet 2018
Horaires	Début du stage	1er juillet 2018 à 10h
	Fin de stage	5 juillet 2018 à 18h
Lieu du stage		Maison de l'enfance 13 rue de l'Arsenal 42390 VILLARS
Critères d'inscriptions		☐ +18 ANS
Public concerné		Toute personne possédant un AF1 Eveil ou un diplôme de la petite enfance
Prix du stage		390 € pour les licenciés FSCF 490 € pour les autres Tarif en ½ pension - possibilité d'hébergement en supplément
Règlement à l'ordre de		FSCF Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
Votre inscription	Doit parvenir avant le	15 juin 2018
	A l'adresse ci-contre à libeller comme suit	Fédération Sportive et Culturelle de France Territoire Du Lyonnais 65, rue Bellecombe 69006 LYON
Renseignements administratifs et financiers		Sonia AYACHE 04 72 74 09 21 fscf.lyonnais@9online.fr
Renseignements pédagogiques		Me Dominique BARROU Tél : 06 17 32 21 10
Qualification obtenue	Attestation de stage	OUI
	Intitulé du diplôme	
	Conditions d'obtention	Suivre la formation dans son intégralité

IMPRIME D'INSCRIPTION A UN STAGE RÉGIONAL

Merci de remplir lisiblement cet imprimé. Votre demande devra être accompagnée du montant des droits d'inscription, des documents ou pièces exigées pour les stages mentionnés.

EVEIL DES 1ers PAS/PERFECTIONNEMENT Du 1 au 5 juillet 2018 à Villars (42)

(A R E T O U R N E R A V A N T L E 1 5 / 0 6 / 2 0 1 8)

E C R I R E T R E S L I S I B L E M E N T E N L E T T R E S C A P I T A L E S

Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
Adresse :
CP : ville : E-mail :
Téléphone fixe : Téléphone mobile :
Profession stagiaire :
N° de la licence-activités F.S.C.F.¹ :
Activité(s) pratiquée(s) :

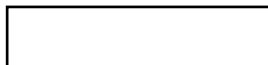
Je soussigné(e) m'engage à suivre les conditions prévues par le règlement des stages ;

Et autorise la FSCF à utiliser mon image à des fins de communication interne et externe

☐ OUI

NON ☐

àle..... signature*



*signature d'un parent ou représentant légal pour les mineurs

règlement à l'ordre de « **CR AURA FSCF** » d'un
montant de€

N°chèque :

Virement effectué le :

Pensez à vous rapprocher de vos comités départementaux pour connaître les aides à la formation.

AUTRES RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Nom de l'association :
Nom et adresse du correspondant :
..... CP..... Ville :
Tel :/...../..... E-mail :

☐ J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et de désistement au verso

Obligatoire

Signature du président précédée de la mention «lu et approuvé»
et cachet de l'association

Date :

Obligatoire

Visa du comité
Départemental

Svp, compléter l'état de formation ci-joint

¹ Renseignements obligatoires. En cas d'impossibilité, joindre une attestation de dépôt de la demande certifiée par le comité départemental
Pour les hors FSCF, joindre une attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant le stagiaire.

ÉTAT DE FORMATION DU DEMANDEUR

STAGES ANTERIEURS	DATES	DIPLOMES OU ATTESTATIONS OBTENUS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont enregistrées à concurrence des places disponibles et dans l'ordre de réception des demandes. Il n'est pas réservé de place par téléphone.

Toute demande d'inscription ne sera retenue que si elle est :

- Etablie sur un imprimé type disponible au secrétariat régional, complètement renseigné de façon nette et lisible, signé du président avec le cachet de l'association.
- Accompagnée du montant des droits d'inscription.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Le montant du droit d'inscription est à régler :

- soit par chèque bancaire à l'ordre du CR AURA FSCF
- soit par virement bancaire à l'ordre du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes FSCF en précisant le nom et le lieu du stage. (Ex : AF1 GRS - Cublize)

IBAN : FR76 1027 8072 6100 0204 2700 286

Les droits d'inscription comprennent :

- Les frais administratifs et pédagogiques.
- La documentation afférente au programme du stage concerné.
- L'hébergement et la restauration peuvent éventuellement être compris

Un non-usage des prestations de restauration et d'hébergement, pour quelque cause que ce soit, ne donne pas lieu à minoration du prix d'inscription.

DÉSISTEMENT ET ANNULATION

(Prévenir dès que possible le service formation)

En cas de forfait il sera retenu :

- 20% pour un désistement intervenant entre 21 et 14 jours avant le début du stage.
- 50% du prix du stage pour un désistement intervenant moins de 14 jours avant le début du stage.
- La totalité du prix du stage en cas d'absence le jour d'ouverture du stage
- Tout stage commencé est dû dans sa totalité

En cas d'annulation du stage du fait du Comité Régional, pour quelque raison que ce soit, les stagiaires déjà inscrits seront intégralement remboursés, mais ils ne pourront prétendre à aucun dédommagement supplémentaire.

CONTACT :

Service Formation CR Auvergne-Rhône-Alpes

Territoire du Lyonnais 65 rue Bellecombe 69006 LYON

☎ 04 72 74 09 21 / fscf.auvergnerhonealpes.formation@orange.fr

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

(pour tous les stagiaires)

Nom.....

Prénom.....

Adresse

Code Postal..... Ville

Date et lieu de naissance.....

Nom de la personne responsable de l'enfant si mineur

Téléphone Personnel

Téléphone Professionnel

N° Sécurité Sociale (mettre les 15 chiffres)

VACCINATIONS	DATES
B. C. G.	
D. T. POLIO	
AUTRES :	

Antécédents pathologiques :.....

Contre indication aux médicaments et aliments (préciser)

Précautions particulières à observer

Traitement en cours

Je soussigné (e)....., déclare exact les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à
le.....

Signature

Équipe d'ENCADREMENT

Dominique BARROU
(responsable /formatrice FSCF)

Michèle FORESTIER

Auteure « de la naissance aux premiers pas »

Kinésithérapeute depuis plus de trente ans,

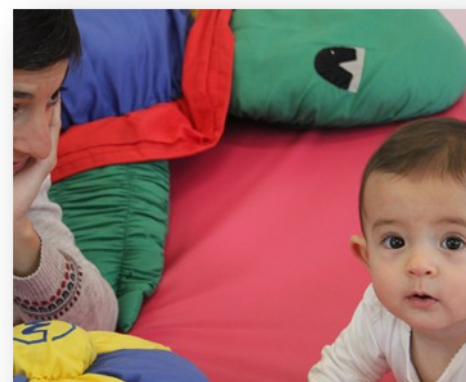
Elle forme une multitude de professionnels de la Petite Enfance sur la construction de la verticalité et l'acquisition de la marche chez le Bébé.

«Quand la société pousse à l'accélération, l'enfant sain va trouver en lui-même ses stimulations, il peut être inutile, voire nocif, d'en rajouter. Il est important de respecter son rythme. Lui laisser faire ses expériences motrices, au sol, avant de marcher n'est pas perdre du temps mais assurer les acquis» (Michèle Forestier)

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :
FSCF Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
Territoire du Lyonnais
65, rue Bellecombe 69006 LYON
06.17.32.21.10 ou 04.72.74.09.21
fscf.lyonnais@9online.fr



Formation à l'accueil des bébés
de 6 mois à 2 ans
en séances de **MOTRICITE**



**Du 1 au 5 juillet 2018
à VILLARS (42)**

AU PROGRAMME

- Développement de l'ENFANT (0-2 ans)
- Les différentes étapes qui mènent à la position debout et à la marche
- Intérêt d'un bon développement
- Applications dans le quotidien de l'enfant
- Exemples pratiques à partir de cas concrets
- Mise en situation corporelle
- Sciences humaines, relationnelles
- Pédagogies théorique et pratique (*en association avec les mamans et leur bébé, avec le RAM et en crèche en intervention avec le personnel.*)
- Techniques spécifiques (Éveil musical, comptines...)
- Comment créer une section EVEIL des PREMIERS PAS? La faire connaître à l'extérieur pour développer des interventions en crèches, RAM et jardins d'enfants.



- Vous désirez créer une section EVEIL pour les moins de 2 ans
 - Vous accueillez déjà ce public sans formation spécifique
 - « Gérer » la présence d'un parent, trouver votre place dans cette relation tridimensionnelle vous posent problème
 - Vous êtes titulaire d'un brevet d'état vous avez la formation EVEIL et le relais ou la crèche de la commune cherche un intervenant en motricité
 - Vous êtes simplement curieux de voir ce que l'on peut proposer à ces bout'choux qui ne marchent pas !



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Eveil AF1 avec bonne pratique auprès des enfants
- Formations extérieures à la FSCF et professionnels de la Petite enfance
- Autres situations à étudier